

LE RÉGIUS

Manuscrit datant environ de 1390 (British Library, Regius 17 A 1)

STATUTS DE L'ART DE GÉOMÉTRIE SELON EUCLIDE.

Celui qui se donnera la peine de chercher et de lire, trouvera dans un vieux livre l'histoire de grands seigneurs et dames qui avaient beaucoup d'enfants, et n'avaient pas de revenus pour les entretenir ni en ville, ni aux champs, ni dans les bois.

Ils tinrent conseil par amour pour leurs enfants, afin de voir comment ils pourraient mener leur vie confortablement, sans souci et sans lutte. Ils étaient fort préoccupés par le sort de leurs descendants après leur mort. Ils envoyèrent alors chercher des clercs instruits pour leur enseigner de bons métiers.

« Et nous les prions, pour l'amour de Notre Seigneur, de donner à nos enfants un travail qui leur permette de gagner leur vie de façon décente et honnête, et en toute sécurité ».

C'est ainsi que, grâce à la bonne géométrie, cet honnête métier qu'est la bonne maçonnerie fut constitué et créé, et mis au point par les clercs. À la demande des seigneurs ils créèrent un art qu'ils nommèrent maçonnerie, en se basant sur le modèle de la géométrie, décidés à en faire le plus honnête des métiers.

Les enfants des seigneurs étudièrent le métier de géométrie, et les clercs mirent tout leur soin à les en instruire de cet honnête métier pour satisfaire leurs pères et mères.

Celui qui apprenait le mieux, était honnête et le plus appliqué, avait droit à plus d'égards et en était honoré.

Le nom de ce grand clerc était Euclide et sa renommée s'est répandue au loin. Il ordonna que celui qui était le plus doué devait instruire celui qui l'était moins pour l'améliorer dans cet art honnête ; ainsi ils devaient s'instruire l'un l'autre et s'aimer tous comme frères et s'urs.

Il ordonna encore que le plus avancé soit appelé maître, afin qu'il soit particulièrement honoré. Mais les maçons ne devaient jamais s'appeler entre eux de noms de sujets ou de serviteurs, car ils sont unis dans le métier, même si l'un est moins avancé que l'autre. Ils doivent s'appeler compagnons, car ils sont tous de noble naissance.

Voilà comment, grâce à la bonne science de la géométrie, naquit le métier de maçonnerie.

C'est ainsi que le clerc Euclide a inventé cet art de la géométrie sur les bords du Nil. Il l'enseigna dans toute l'Égypte, et en divers pays, de tous côtés.

De nombreuses années passèrent, avant que le métier arrive dans notre pays. Il arriva en Angleterre, au temps du bon roi Athelstan.

Il fit construire des châteaux et des demeures, et des temples majestueux pour son plaisir de jour comme de nuit, et pour honorer son Dieu de toutes ses forces. Ce bon seigneur aimait notre métier, et il entreprit de consolider divers points qu'il trouvait faibles.

Il fit convoquer dans tout le royaume quiconque était maçon, pour qu'ils viennent corriger les défauts au moyen de bons conseils, s'ils le pouvaient. Il put alors réunir une assemblée comprenant divers seigneurs, ducs, comtes, barons, chevaliers et écuyers et bien d'autres, ainsi que des grands bourgeois de la ville. Tous étaient là, chacun à son rang, et ils siégèrent sans désespérer pour donner un statut aux maçons.

Chacun avec sa connaissance, chercha comment il pourrait définir le métier et leurs recherches produisirent quinze articles et quinze points.

Article premier.

Le maître maçon doit être loyal stable et sincère ; on doit pouvoir se fier à lui et jamais il ne le regrettera.

Il doit payer les compagnons selon le prix des vivres, et payer sans tricher ce que chacun d'eux aura mérité.

Il n'exigera que le travail qu'ils peuvent faire pour le prix de leur salaire.

Il ne touchera pas, de pot de vin d'un côté ou de l'autre, du compagnon ou du seigneur. Il ne recevra rien d'aucune sorte et tel un juge il se tiendra droit, de manière à être juste pour tous.

Il agira sans tricher, où qu'il aille, et son honneur et son renom en seront agrandis.

Article second.

Tout maître doit, s'il est maçon, être présent à la congrégation.

Il faut bien l'informer du lieu exact de l'assemblée. Il doit y aller à moins d'avoir une excuse raisonnable, sans quoi il est indiscipliné ou hypocrite, sauf s'il est gravement malade et empêché de se joindre aux autres. C'est là une excuse valable pour l'assemblée.

Article troisième

Le maître ne doit prendre d'apprenti que s'il est sûr de pouvoir le garder sept ans avec lui pour lui apprendre son métier et le mettre à profit. Un stage plus court, ce qui est évident si l'on y songe, n'est pas utile pour lui, ni pour le seigneur.

Article quatrième

Le maître doit veiller à ne pas prendre de serf comme apprenti, ni en engager un par avarice, car le seigneur qui a le serf est lié peut venir le rechercher où qu'il se trouve. Si un serf était pris dans une loge, cela créerait bien des tracas, et il pourrait arriver que l'un ou tous en pâtissent, car tous les maçons d'une région se tiennent unis.

Si un serf fait partie du métier, attendez-vous à bien des ennuis ; pour la paix, et donc l'honnêteté, prenez un apprenti bien né. Dans de vieux traités, j'ai lu que l'apprenti doit être de naissance noble et l'on a vu des fils de nobles pratiquer la géométrie.

Article cinquième

L'apprenti doit être de naissance légitime. Le maître ne doit, en aucun cas prendre un apprenti qui soit difforme ; cela signifie qu'il doit avoir ses membres entiers. Pour le métier ce serait une honte d'engager un bancal, un boiteux, un invalide au sang impur, ce serait préjudiciable à l'art.

Chacun de vous saura ainsi que le métier veut qu'on soit fort ; un estropié n'a pas de force, on s'en rend compte rapidement.

Article sixième

Le maître ne doit pas léser le seigneur en demandant pour l'apprenti autant que pour les compagnons car si eux sont parfaits en cet art, lui ne l'est pas, c'est évident. Ce

serait donc folie de lui donner un salaire égal à celui des compagnons. Voilà pourquoi cet article dit de donner moins à l'apprenti qu'aux meilleurs compagnons.

Sachez que le maître peut instruire son apprenti sur bien des points, si bien que son salaire augmentera avant qu'il ait fini son stage

Article septième

Aucun maître ne doit vêtir ni nourrir un voleur de gré ou de force. Il n'abritera ni voleur ni assassin, ni personne de mauvaise réputation, car cela déshonorerait le métier.

Article huitième

Le maître a droit de remplacer un homme du métier qui n'est pas aussi bon ouvrier qu'il faudrait, et prendre à sa place un homme plus habile, car un homme négligent peut nuire au renom du métier.

Article neuvième

Le maître doit être habile et sage ; qu'il n'entreprenne aucun ouvrage qu'il ne puisse mener à bien. C'est dans l'intérêt du seigneur et dans celui de son métier, où qu'il soit, qu'il assoie les fondations de telle sorte qu'elles ne glissent ni ne s'effondrent.

Article dixième

Dans le métier, un maître ne doit jamais en évincer un autre, mais ils doivent vivre ensemble comme frères et s'ajurer, car notre métier est exigeant. Il ne supplantera donc pas un autre homme de l'ouvrage dont il s'est chargé. La peine pour ce délit est forte, elle ne pèse pas moins de dix livres, à moins que soit trouvé en faute celui qui a commencé l'ouvrage.

Car personne en maçonnerie n'en évincera un autre à moins que le travail soit très compromis. Dans ce cas un maçon peut demander à reprendre l'œuvre pour la sauver, dans l'intérêt du seigneur.

Celui qui fait les fondations, s'il est maçon habile et compétent, a dans l'esprit tout ce qu'il faut pour mener l'œuvre à son terme.

Article onzième

Il est interdit formellement à tout maçon de travailler de nuit, si ce n'est pour améliorer ses connaissances.

Article douzième

Un maçon doit être probe, où qu'il se trouve. Il ne blâmera pas l'œuvre d'autrui s'il tient à garder son propre honneur. Qu'il fasse un éloge équitable de l'œuvre, grâce au savoir donné par Dieu et la rende encore meilleure en y collaborant parfaitement.

Article treizième

Si le maître a un apprenti, il doit l'instruire complètement, en lui faisant connaître l'art de mesurer, de telle sorte qu'il connaisse bien le métier, où qu'il aille sous le soleil.

Article quatorzième

Le maître ne prendra point d'apprenti à moins d'avoir assez d'œuvres diverses, pour qu'il puisse acquérir, au cours de son stage, toute la connaissance du métier.

Article quinzième

Aucun maître ne doit avoir une équipe malhonnête et ne doit avoir de pêcheur pour compagnon, quelque puisse être l'avantage qu'il puisse en retirer ; ni souffrir qu'ils fassent de faux serments, car il doit se soucier du salut de leurs âmes ; s'il y manquait, il déshonorerait le métier et le ferait critiquer.

STATUTS DIVERS.

Autres points adoptés par cette assemblée de grands seigneurs ainsi que de maîtres.

Premier point.

Celui qui veut embrasser ce métier doit aimer Dieu et la sainte Église, et aussi le maître chez qui il vit, où qu'il aille, par champs et bois ; et il aimera ses compagnons, ainsi le veut le métier.

Second point

Que le maçon travaille en semaine, aussi consciencieusement qu'il peut pour mériter son salaire et pour le jour de congé ; celui qui a bien travaillé a mérité sa récompense.

Troisième point

L'apprenti doit tenir secret les avis de son maître et de ses compagnons, l'atelier doit rester privé, et secret ce qui se passe en loge.

Quoi que tu voies ou entendes, ne le dis à personne, où que tu ailles ; gardes secrets les propos de la salle ou de la chambre, mets ton point d'honneur à bien les garder, de peur d'être critiqué et de déshonorer le métier.

Quatrième point

Personne ne doit être traître au métier ; il ne doit entretenir aucune erreur contre le métier mais la bannir ; et il ne doit causer aucun tort, ni à son maître, ni à ses compagnons ; et l'apprenti qui n'est pas libre, suivra à la même loi.

Cinquième point

Quand le maçon reçoit sa paye du maître, au tarif fixé, il doit la recevoir humblement. Quant au maître, il doit l'avertir avant midi, s'il ne veut plus de ses services comme il la fait jusqu'à ce jour. Il ne peut récriminer contre cet ordre, s'il a envie de réussir.

Sixième point

Un incident peut avoir lieu entre quelques maçons ou bien entre tous ; par envie ou aversion s'élèvent de grandes discordes. Alors, le maçon doit, s'il le peut, fixer un jour pour la discussion. Ce rendez-vous se fera à la fin de la journée. Pendant les jours de congé on peut trouver un temps pour cette entrevue, de peur qu'en la plaçant un jour ouvrable on cesse de travailler. Amenez-les à se réconcilier pour que tous suivent la loi de Dieu.

Septième point

Pour obtenir de Dieu une longue vie, il est prescrit bien clairement de ne pas coucher avec la femme de son maître ou d'un compagnon, ni avec sa concubine, comme tu ne voudrais pas qu'il couche avec la tienne, sous peine d'encourir le mépris du métier.

Que la peine soit sévère : rester apprenti sept années complètes. Celui qui a fauté sur l'un des points doit être puni par ce châtiment, car de grands désordres pourraient naître de cet infect péché mortel.

Huitième point

Si tu deviens responsable, reste loyal envers ton maître, jamais tu ne le regretteras. Tu te montreras un vrai médiateur entre maître et compagnons, fais vraiment tout ce que tu peux sans distinction, car c'est justice.

Neuvième point

Si l'intendant de notre grande salle et toi, vous vous trouvez en chambre ensemble, servez-vous l'un l'autre, avec joie.

Les nobles compagnons, seront intendants à tour de rôle, semaine après semaine ; ils seront tous intendants et devront s'aider les uns les autres avec amour comme il convient à des frères et s'urs. Jamais personne ne le fera aux frais d'un autre, mais tous exerceront cette charge avec la même largesse, comme il se doit.

Veille à payer chacun de ceux qui ont livré des vivres pour éviter des réclamations contre toi ou tes compagnons. Nous voulons que tu paies homme ou femme avec justice. Ton compagnon doit trouver trace des dépenses réelles que tu auras faites, de peur d'être embarrassé et d'être fort critiqué.

Tu tiendras compte de tout article que tu lui as remis, des frais dus par tes compagnons. Tu dois retrouver rapidement le lieu, la date et la raison des comptes pour répondre à tes compagnons.

Dixième point

Si un maçon à une mauvaise vie, s'il est malhonnête dans son travail, et s'il calomnie ses compagnons pour s'excuser, il peut faire du tort au métier.

S'il agit mal envers vous, ne lui rendez aucun service, ne l'aidez pas dans sa mauvaise conduite, sous peine de tracas et querelles ; mais sommez-le immédiatement et contraignez-le par tous les moyens de comparaître où bon vous semble, à l'assemblée.

Vous l'inviterez à affronter ses compagnons, et s'il refuse de se présenter, il devra quitter le métier ; il subira le châtiment prévu dans les temps anciens.

Onzième point

Un maçon connaissant bien son métier, qui voit un compagnon tailler une pierre et juge qu'il est sur le point de la gâter, lui viendra en aide autant qu'il peut, et lui montrera comment faire pour ne pas gâcher l'œuvre.

Montre-lui donc comment s'y prendre, avec les bons conseils que Dieu t'inspirera, pour l'amour de celui qui siège aux cieux.

Douzième point

Là où se tiendra l'assemblée, il y aura des maîtres et des compagnons, et maints grands seigneurs, il y aura le shérif de la région, et aussi le maire de la cité ; il y aura des chevaliers et des écuyers et aussi des autres notables. Les décisions qui y seront prises s'appliqueront sans exception, quiconque appartient à ce beau métier.

S'il se révolte contre eux, il sera emprisonné.

Treizième point

On doit jurer de ne jamais voler et de ne jamais être complice, ni partager des gains mal acquis, tant pour sa fortune que pour celle des siens.

Quatorzième point

Celui qui sera sous la crainte et le respect doit prêter un serment sincère à son maître et à ses compagnons ; il doit être fidèle à ces lois où qu'il se trouve et être loyal par-dessus tout à son seigneur.

Tu dois jurer de garder ces divers points mentionnés, et tous les maçons feront le même serment de les respecter, de gré ou de force, car ils sont le fruit d'une excellente tradition.

Qu'on examine si chacun connaît les règlements qui le concernent. Si un quelqu'un est reconnu coupable d'avoir enfreint l'un de ces points, qu'il soit humble ou puissant, qu'on le recherche et qu'on l'amène devant l'assemblée.

Quinzième point

Cette assemblée de nobles seigneurs et de maîtres a légiféré contre ceux qui contreviendraient à toutes les dispositions des articles qui y furent décidés par les maçons et les seigneurs.

Si leurs fautes sont mises au jour devant l'assemblée, et qu'ils refusent s'en corriger, il leur faudra quitter le métier de maçon et jurer de ne plus jamais l'exercer.

Et s'ils refusent de se soumettre, le shérif se saisira d'eux sans délai et les jettera dans un cachot pour le délit qu'ils ont commis. Il remettra l'entièreté de leur fortune et leurs biens, au profit du roi, et il les laissera en prison aussi longtemps qu'il plaira au roi.

AUTRE DISPOSITION SUR LE MÉTIER DE LA GÉOMÉTRIE.

On décida qu'une assemblée se tiendrait une fois l'an dans le royaume, où l'on voudrait, pour corriger éventuellement les défauts de l'art. Tous les trois ans ou chaque année, se tiendra une assemblée à tel endroit que l'on voudra ; les date et le lieu seront fixés pour savoir où l'on se réunira.

Les gens de métier et les grands seigneurs doivent y assister, pour corriger les fautes qu'on aurait pu y dénoncer.

Là, tous ceux qui ont la connaissance du métier prêteront serment de respecter ces règlements établis par Athelstan : « Ces statuts consignés ici, s'appliqueront à tout mon royaume, pour le bien de ma couronne que je détiens par mon office. »

Aux assemblées que vous tiendrez, demandez audience au souverain pour solliciter de sa haute grâce d'être avec vous en tout lieu, afin de confirmer ce qu'Athelstan a ordonné pour ce métier.

L'ART DES QUATRE COURONNÉS

Prions Dieu, roi tout-puissant et sa mère immaculée Marie que nous gardions ces règlements et ces points, à l'exemple des quatre martyrs renommés, qui furent bons maçons, sculpteurs et imagiers.

Comme ils étaient des ouvriers d'élite, ils plurent à l'empereur. Celui-ci voulut leur faire graver son portrait pour le faire adorer ; il faisait faire de telles idoles pour empêcher d'être chrétiens.

Mais ils restèrent fidèles au Christ, et à leur métier, sans compromis ; ils adoraient Dieu et ses commandements, et restaient loyalement à son service. En ce temps-là, ils vivaient saintement dans la loi de Dieu ; ils ne voulaient pas fabriquer des idoles, quel que soit le profit à en retirer, ni les adorer. Ils refusèrent, risquant sa colère, de renier leur foi pour adopter sa fausse loi.

L'empereur les fit saisir et jeter dans un cachot ; plus ils souffraient dans leur prison, plus ils se réjouissaient dans le Christ. Alors, ne voyant rien d'autre à faire, l'empereur ordonna de les tuer.

Si tu veux en savoir plus sur leur vie, tu pourras trouver les noms des quatre couronnés dans le livre de la légende des saints. Ils sont fêtes le huitième jour après la Toussaint.

Écoutez maintenant ce que j'ai lu : bien après l'effroi résultant du Grand Déluge, on bâtit la tour de Babylone, solide ouvrage de pierre et de chaux comme on n'en avait jamais vu. Elle était si longue et si large que l'ombre à midi, avait sept miles. C'est

Nabuchodonosor qui la fit construire, pour protéger les hommes, s'il survenait un nouveau déluge.

Leur orgueil et leur vantardise fut la cause de la fin de l'entreprise. Leurs langues furent divisées et ils ne se comprenaient plus.

Beaucoup plus tard, le noble Euclide enseigna l'art de la géométrie, et il enseigna aussi, en ce temps-là, divers arts et métiers ; par la faveur du Christ des cieux il fut le fondateur de nos sept sciences :

&endash; Grammatica est la première ;

&endash; Dialectica, par Dieu, est la seconde ;

&endash; Rhetorica est, sans nul doute, la troisième ;

&endash; Musica est la quatrième, je vous le dis ;

&endash; Astronomia est, par ma barbe, la cinquième ;

&endash; Arsmetica, est la sixième ;

&endash; Geometria, clôt la liste étant ensemble humble et serviable.

Grammaire est bien la racine pour qui s'instruit par la lecture ; mais le savoir-faire est supérieur, ainsi que le fruit de l'arbre vaut plus que la racine.

Rhétorique est la beauté du rythme, et la Musique un chant suave ; l'Astronomie dénombre et l'Arithmétique établit l'art des preuves ; la Géométrie est la septième science qui permet de montrer le vrai du faux. Ce sont là les sept sciences, dont l'usage conduit au ciel.

Mes bien chers enfants, soyez de bon sens ; je vous enjoins de ne pas être envieux, de vous appliquer à bien juger et à vous bien conduire, où que vous alliez.

Je vous prie donc d'être bien attentifs, car il faut que vous sachiez ces règles et d'autres encore qui ne sont pas notées ici

Si le bon sens te manque, prie Dieu de t'en faire don car c'est le Christ qui nous l'enseigne : la sainte église est la maison de Dieu, elle n'est bâtie que pour y prier, comme il est dit ; c'est là que le peuple doit se réunir pour prier et pleurer sur ses péchés.

Veille à n'y pas être en retard ni plaisanter sur le chemin de l'église, pense bien, à tout instant, d'adorer Dieu jour et nuit de tout ton cœur et de toute ta force.

En arrivant à la porte de l'église, tu prendras de l'eau bénite, car chaque goutte qui te touche efface un péché véniel.

Mais d'abord tu dois baisser ton capuchon pour l'amour de Dieu qui est mort sur la croix.

A l'intérieur de l'église, tourne aussitôt ton cœur vers le Christ et lève les yeux vers la croix ; agenouille-toi bien à deux genoux ; prie que tu puisses 'uvrer selon la loi de la sainte Église, garder les dix commandements que Dieu donna à tous les hommes ; et prie-le encore, à voix douce, de te garder des sept péchés, afin que tu sois, dans cette vie, à l'abri des tracas et des querelles ; demande lui encore la grâce de t'accueillir en paradis.

Dans la sainte église ne prononce pas de paroles sottes ou obscènes, abandonne toute pensée frivole, dis un Pater ou un Ave ; ne fais pas de bruit, mais reste en prière ; et si tu ne veux pas prier, n'en empêche pas les autres.

Ne te tiens ni assis, ni debout, mais agenouille-toi par terre, et quand on lira l'évangile, lève-toi sans t'appuyer au mur, et signe-toi, si tu sais le faire ; quand le gloria commence et quand l'Évangile est terminé, tu peux de nouveau t'agenouiller sur tes deux genoux pour l'amour de Dieu qui nous sauva.

Quand tu entends sonner la cloche qui annonce le saint mystère, agenouillez-vous tous, jeunes et vieux, et levez au ciel vos deux mains et dites, à voix basse, et sans faire de bruit : « Seigneur Jésus, sois le bienvenu sous l'aspect du pain, par ton saint nom protège-moi du péché, accorde-moi l'absolution de mes péchés avant que j'aie à la communion, et le repentir de mes fautes, afin que je ne meure en paix avec le Seigneur. Toi qui es né d'une vierge, fais que jamais je ne me perde, et quand je m'en irai, accorde-moi le bonheur sans fin ; Amen ! Amen ! Ainsi soit-il ! Et vous, douce Dame, intercédez ».

Voilà ce que tu peux dire, quand tu t'agenouilles devant le saint mystère.

Si tu veux faire le bien, n'épargne rien pour adorer Celui qui a tout créé ; car celui qui a pu une fois Le voir est heureux, et nul ne peut en dire le prix ; cette vue fait tant de bien, comme saint Augustin le dit, que le jour où tu vois le corps du Christ, tu auras suffisamment à manger et à boire, aucun coup ne te fera mal, Dieu te pardonnera les mauvais jugements et les paroles vaines ; tu n'auras pas à craindre la mort subite ce jour-là, tes yeux ne perdront pas la vue ; et chaque pas que tu feras pour aller voir la sainte vision sera compté en ta faveur. Quand tu en auras grand besoin, Gabriel, le messenger en tiendra le juste compte.

Après cela, je pourrais te dire d'autres vertus dues à la messe ; viens donc à l'église chaque jour entendre la messe, si tu peux ; si tu ne peux pas y assister, à l'endroit où

tu travailles, quand tu entends sonner la messe, prie Dieu dans ton c'ur, de t'unir à ce service célébré dans l'église.

Je vous donnerais encore d'autres conseils pour enseigner aux compagnons. En abordant un seigneur dans une pièce ou à table, tu dois ôter capuchon ou chapeau avant d'être près de lui ; tu dois t'incliner devant ce seigneur deux ou trois fois, en fléchissant le genou droit, c'est ainsi que tu te feras estimer.

Ne remets pas ton chapeau ou ton capuchon tant qu'on ne te l'aura pas dit.

Tout le temps que vous parlerez, aies un visage aimable, et regarde-le avec grâce.

Tiens tranquilles tes pieds et tes mains, attends d'être seul pour te moucher ou cracher, et si tu es habile et sage, tu sentiras le besoin de bien te conduire.

Quand tu entres dans la grande salle, parmi les nobles, ne donne pas trop d'importance de toi-même, de ta naissance, ni de ton savoir en voulant t'asseoir ou t'appuyer, ce ne serait pas bien. Ne te laisse pas aller dans ton maintien, les belles manières font croire à la bonne condition. Quels que soient le père et la mère, bel est l'enfant qui se conduit bien ; en salle, en chambre, où que tu ailles, c'est le maintien qui fait l'homme.

Fais attention de saluer dans l'ordre d'importance ; ne les salue pas à la file à moins de bien les connaître.

Lorsque tu es à table, mange proprement ; tu dois avoir les mains propres, un couteau tranchant et bien aiguisé ; et ne te coupe pas plus de pain que tu ne peux en avaler.

Si ton voisin est un homme d'un rang supérieur au tien, laisse-le se servir avant toi.

Ne pique pas le meilleur morceau, même si tu le préfères ; évite de te salir les mains pour ne pas salir ta serviette ; ne t'en sers pas pour te moucher, et ne te cure pas les dents à table.

Ne bois pas avidement, cela te ferait larmoyer, ce qui serait inconvenant.

Veille à ne pas avoir la bouche pleine quand tu te mets à boire ou à parler et si tu vois un homme qui boit du vin ou de la bière tout en écoutant tes propos, arrête de parler.

Veille à n'offenser ni ne médire de personne si tu veux être respecté, car tu pourrais prononcer des mots qui te mettraient mal à l'aise, retiens ton poing dans ta main fermée pour ne pas avoir à dire si j'avais su !

En privé chez les belles dames, tiens ta langue et regardes ; ne ris pas aux éclats, sois décent et ne vas pas répéter tout ce que tu entends ; ne te vantes pas par plaisanterie car cela peut t'aider ou te discréditer.

Quand tu rencontres un homme de bien, ôte ton chapeau ou ton capuchon ; à l'église, au marché ou en route, salue-le selon son rang.

Si tu marches avec un homme supérieur à ton rang, reste en retrait d'une épaule, c'est l'usage ; tais-toi lorsqu'il parle ; parle quand il a fini ; sois habile dans tes propos et fais bien attention à ce que tu dis ; ne l'interromps pas dans son discours, s'il boit du vin ou de la bière.

Que le Christ dans sa bonté, vous donne et l'esprit et le temps nécessaire pour lire et méditer ceci, et mériter le ciel.

Amen ! Amen ! Ainsi soit-il !

Source : <http://reunir.free.fr/fm/oldcharges/regius2.htm>